



Les Martres-de-Veyre
naturellement vôtre
Mairie des Martres de Veyre
place Alphonse Quinsat
63730 LES MARTRES DE VEYRE

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le

ID : 063-216302141-20251016-DB_2025_06_01-DE



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le seize octobre, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PIGOT Pascal, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27

Nombre de présents :

Nombre de votants :

Date de convocation du Conseil Municipal : le 9 octobre 2025

PRESENTS : Pascal PIGOT - Régis BERNARD - Martine BOUCHUT - Catherine PHAM - Jean-Pierre RIGAL - Christophe CHAPUT - Grégory DESTOMBES - Sylvie CAMUS - Annick BARDEY - David PERREIRA - Frédéric MASSON - Jocelyne MOGENROS - Laurence DELAVET - Anne-Sophie JARROUSSE.

ONT DONNE POUVOIR : Gilles DURIF (procuration à Pascal PIGOT) - Gloria DIALLO (procuration à Martine BOUCHUT) - Pascal BARTHELEMY - (procuration à Christophe CHAPUT) - Sébastien BERNARD (Procuration à Sylvie CAMUS) - Eric CANDIOLO (procuration à Christophe CHAPUT).

ABSENTS : Stéphanie DUBIEN — Evelyne KERJOLIS-CAUVIN - Catherine LOPEZ - Damien COULON - Anthony VAZEILLE - Cécile MANDONNET - Lucie DEQUESNES - Kévin TREMOUILLE.

Grégory DESTOMBES été élu secrétaire.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

N° 2025-06-01

CM du 16 octobre 2025

Objet : attribution du marché de travaux pour la sécurisation du clocher de l'église

Annexe 1 : rapport d'analyse des offres

Le marché porte sur les travaux de sécurisation du clocher de l'église communale. La durée globale d'exécution est fixée à six mois à compter de la date précisée par l'ordre de service, incluant une période de préparation de quatre semaines.

L'avis de marché a été publié sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics le 21 juillet 2025, avec une date limite de remise des offres fixée au 18 septembre 2025 à 12 h 00.
Ce marché n'a pas fait l'objet d'un allotissement.

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le

ID : 063-216302141-20251016-DB_2025_06_01-DE



La commune a reçu deux plis, enregistrés dans l'ordre d'arrivée

N° ordre d'arrivée	Candidat		
1	NAILLER	3000	CLERMONT FERRAND
2	MCA-LAZARO	3300	THIERS

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 7 octobre 2025.

À l'issue de l'analyse des offres, il est proposé de retenir l'entreprise NAILLER pour un montant total de 256 285,14 € HT, se décomposant en 244 122,66 € HT pour l'offre de base et 12 162,48 € HT pour la prestation supplémentaire PSE2 (fermeture de la partie haute des abat-sons en mélèze).

L'offre de l'entreprise NAILLER a été classée comme la mieux-disante, avec un résultat de 94,73 points sur 100.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité des suffrages :

- **accepte** le marché de travaux pour la sécurisation du clocher de l'église de la commune des Martres-de-Veyre ;
- **attribue** le marché à l'entreprise NAILLER ;
- **autorise** Monsieur le Maire et son représentant à signer le marché avec le candidat retenu et tous documents s'y rapportant.

Pour :	19
Contre :	
Abstention :	

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, le 16 octobre 2025

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Le maire,
Pascal PIGOT

La 1^{ère} Adjointe,
Martine ROUCHET



Le secrétaire de séance,